

OBSERVATIONS SUR QUELQUES ASPECTS DE LA PLANIFICATION LINGUISTIQUE TURQUE

Adrien Alp VAILLANT

Introduction

Nombre de sociétés ont ressenti le besoin d'intervenir dans leur langue pour éviter son aliénation. On peut notamment citer les politiques de purification linguistique hongroise, allemande, finlandaise (pour le finnois) et islandaise. Celle que nous nous proposons d'étudier ici, la purification linguistique turque, se distingue des autres par la volonté de ceux qui l'ont menée de rompre avec le passé culturel immédiat et de faire de la langue, purifiée de ses éléments étrangers, l'un des piliers de la nouvelle identité nationale: en Turquie, la purification de la langue a accompagné un changement de civilisation.

Après une présentation de la situation linguistique du turc et de son évolution, points essentiels pour la compréhension de la politique de purification linguistique en Turquie, on verra en détails dans une seconde partie comment celle-ci a été mise en oeuvre et les résultats auxquels elle a abouti.

I. La langue turque: un aperçu historique.

I.1 Situation linguistique du turc.

Le turc est une langue comptant un grand nombre de variétés parlées essentiellement, d'ouest en est, de la Thrace à la Sibérie, en passant par l'Anatolie, le Caucase et l'Asie centrale. L'Iran compte aussi des communautés turques numériquement importantes à l'ouest et au nord-est de son territoire. La variété la plus occidentale est le turc du lac d'Ohrid (1), qui appartient au sous-groupe oghouz, et la plus orientale le kirghiz (2), ou kirghiz du district de Fu-Yü, parlé dans la province chinoise du Nord-Est (l'ancienne Mandchourie), qui se rattache quant à lui au sous-groupe sibérien méridional. La variété de turc qui compte le plus de locuteurs est le turc standard de Turquie, dont la morphosyntaxe, le système phonologique et le vocabulaire de base sont ceux du dialecte d'Istanbul. Cette variété est la langue officielle de la Turquie et de la République turque de Chypre du nord. C'est sur celle-ci que portera la présente étude.

Les autres variétés de turc ayant le statut de langue officielle d'États indépendants sont l'azéri, le turkmène, le kazakh, l'ouzbek et le kirghiz. Bien que diverses tentatives aient été faites, la parenté du turc avec une autre langue n'a jamais pu jusqu'à présent être démontrée avec certitude. Si l'on considère que le turc n'est pas un isolat, la thèse la plus vraisemblable est celle de l'existence de liens généalogiques avec certaines langues d'Asie du nord-est comme le mongol, le toungouze, le coréen et le japonais. On pourrait envisager que le turc n'est apparenté qu'à l'une seule de ces langues à l'exclusion de toutes les autres ou bien à au moins deux d'entre elles considérées, sans préjudice de leur lien supposé avec le turc, comme apparentées entre elles, mais ce sont des versions inclusivistes qui prévalent. La version minimale la plus courante de la théorie altaïque consiste à considérer que le turc est apparenté au mongol et au toungouze. Les variantes étant d'inclure parmi les langues apparentées le coréen (Nicholas Poppe) ou ce dernier et le japonais (Roy Andrew Miller).

I.2 Le vieux turc.

Le plus ancien document connu rédigé en turc est l'inscription de Tchoïr, qui date de la fin du VII^{ème} s. Dans la périodisation de l'évolution observable du turc cette date marque le début du vieux turc, stade qui s'achèvera au XI^{ème} s. Le vieux turc se caractérise aussi bien sur les plans lexical que grammatical par une grande pureté. Les inscriptions de l'Orkhon (VIII^{ème} s.) et celles du Ienisseï (IX^{ème}-X^{ème} s.) ne comptent en effet qu'un nombre extrêmement réduit d'emprunts dont certains n'étaient peut-être que des xénismes (nous pensons notamment au mot *seṅgün* «général» < chinois moyen **cjang kūn* 將軍 «idem» qui n'était, semble-t-il, employé que pour désigner les généraux chinois) (3).

Les textes ouïghours présentent un plus grand nombre d'emprunts que les inscriptions épigraphiques que nous venons de mentionner, mais il s'agit pour l'essentiel de termes religieux, type de vocabulaire en général réfractaire au changement. Les principales sources de ces éléments lexicaux étrangers sont le sogdien, et *via* ce dernier le sanskrit, et le chinois.

I.3 Le moyen turc.

L'islamisation d'une partie des Turcs à partir du X^{ème} s. va entraîner sur le plan linguistique des changements importants. Le vocabulaire va petit à petit intégrer un très grand nombre de mots persans et arabes et certaines tournures grammaticales du persan seront empruntées qui offriront une alternative aux constructions syntaxiques proprement turques, voire dans certains cas les supplanteront.

L'impact de ces deux langues sur le lexique du turc sera assez comparable par son ampleur à celui du chinois classique sur le japonais, le coréen et le vietnamien, du sanskrit puis du pali sur le khmer ou encore du français sur l'anglais.

I.4 L'installation des Turcs Oghouz en Anatolie.

Après une période qui s'étend du XI^{ème} au XIII^{ème} s. où le persan est utilisé comme langue officielle de l'Empire seldjoukide, du sultanat seldjoukide d'Anatolie, puis des *beylik* (terme que l'on peut traduire par «seigneurie» ou «principauté») turcs anatoliens, Mehmet Bey, prince de Karaman, impose l'emploi exclusif du turc dans les actes officiels en 1277. Bien que n'ayant pas été, selon l'historien Erhan Afyoncu, suivie d'effet, il s'agit d'une décision importante, qui n'est pas bien sûr sans évoquer l'ordonnance française de Villers-Cotterêt de 1539 remplaçant de façon similaire le latin par le français, et constitue le premier acte de planification linguistique dans la partie la plus occidentale du sud-ouest du domaine linguistique turc où se concentrent la quasi-totalité des locuteurs de la variété oghouz, zone où se succéderont, en simplifiant, l'Empire seldjoukide et le Sultanat seldjoukide d'Anatolie (XI^{ème}-début du XIV^{ème} s.), l'Empire ottoman (fin du XIII^{ème}/début du XIV^{ème} s. – 1922) et enfin la République de Turquie, fondée en 1923.

I.5 Le turc ottoman.

Il semble que les autres principautés vont assez rapidement reconnaître au turc un statut semblable à celui dont il jouit au Karaman. L'histoire de l'État ottoman, qui, avant de devenir un immense empire, n'était au départ que l'un de ces *beylik*, témoigne en effet de l'importance désormais accordée à cette langue. La gestion du territoire, très vite polyethnique et polyglotte (la principauté originelle se situait entre les *beylik* et ce qui restait des possessions asiatiques de Byzance, à savoir le nord-ouest de l'Anatolie, zone éminemment stratégique s'il en fut), sur lequel va s'exercer la domination de la lignée d'Osman nécessite l'utilisation d'une langue commune aux hauts fonctionnaires et éventuellement de communication entre les différents groupes linguistiques composant la population de l'empire. Outre évidemment la loyauté vis-à-vis de la dynastie ottomane, les deux conditions *sine qua non* qu'il fallait remplir pour faire partie de l'appareil étatique étaient la qualité de musulman et la turcophonie.

I.6 Caractéristiques du turc ottoman.

Le turc ottoman appartient au sous-groupe dialectal oghouz du turc. C'est la variété d'oghouz occidental qui se standardisera sous sa forme stambouliote après la prise de Constantinople (Kostantiniye / İstanbul) (1453) devenu la capitale de l'empire à la place d'Andrinople (Edirne). La langue présente rapidement deux aspects: un niveau «normal» et un niveau soutenu. Ce dernier, surtout employé à l'origine dans la littérature, se distingue de l'autre par l'utilisation d'un plus grand nombre d'emprunts à l'arabe et au persan qui, fait essentiel, sont absents pour la plupart d'entre eux, et cette tendance ira s'accroissant, du lexique de la langue «normale». La compréhension et/ou l'emploi de la langue soutenue supposait au minimum la connaissance évidemment du lexique proprement turc mais aussi des vocabulaires arabe et persan ainsi que de quelques règles grammaticales très employées de ces deux dernières langues. Ce niveau de langue au lexique particulier sera le mode d'expression d'une certaine

littérature et de l'administration, avec bien sûr des différences stylistiques entre ces deux types de discours, jusqu'à la chute de l'Empire ottoman et aux premières années de la République turque.

1.7 Le début de la question linguistique.

Bien que diverses tentatives aient été faites, notamment au XVIème et au XVIIème s. pour employer une langue littéraire moins ampoulée, celles-ci sont restées sans lendemain. Il faut attendre le XIXème s. et l'ouverture de l'Empire ottoman à l'influence grandissante des puissances occidentales pour que la question de la langue commence à se poser sérieusement. Elle s'inscrit dans la question plus vaste des réformes institutionnelles que l'on estime nécessaires à la survie de l'empire. Le nom même de la langue est d'abord incertain: il ne se fixera que dans les années 1870 après de nombreuses variations. Ainsi lorsqu'en 1851 Ahmet Cevdet Paşa et Fuat Efendi publient l'une des premières grammaires du turc ottoman, ils l'intitulent *Kavaid-i Osmaniye*, c'est-à-dire «Grammaire de l'ottoman» (4). Signe des temps, le même ouvrage est réédité en 1875 sous le nouveau titre de *Kavaid-i Türkiye* «Grammaire du turc» (5) alors qu'entre temps sont parues d'autres grammaires associant dans leur titre les mots «turc» et «ottoman» comme le *Lisan-ı Osmani'nin kavaidini havi emsile-i Türki* d'Abdullah Ramiz Paşa en 1868 (6) ou simplement «turc» comme l'*İlm-i Sarf-ı Türki* «Grammaire du turc» de Süleyman Paşa en 1874 (7). L'article 18 de la constitution ottomane de 1876 marquera la première consécration officielle du terme *Türkçe* «langue turque», où le statut de cette dernière comme langue officielle de l'empire ottoman est clairement affirmé (8). Il semble que le premier à avoir fait remarquer que le qualificatif «ottoman» ne pouvait avoir qu'une valeur politique et ne devait pas, par conséquent, être appliqué à la langue, qui devait être appelé «turc», est le journaliste Ali Suavi. Ce dernier est aussi l'un des premiers à avoir insisté sur la nécessité de s'exprimer dans une langue écrite simple. En 1867, à la fin de l'éditorial du premier numéro de son journal, le *Muhbir*, il s'exprime comme suit:

Tasrihi caiz olan herşeyi asitanede kullanılan adi lisan ile yani herkesin anlayabileceği ifade ile yazacaktır. (9)

[Ce journal] écrira tout ce qui peut être légitimement exprimé dans la langue ordinaire employée dans la capitale, c'est-à-dire compréhensible par tous.

L'année précédente, l'écrivain Namık Kemal avait déjà publié un article dans le numéro 417 du *Tasvir-i efkâr* où il abordait le même problème. Il y demandait, entre autres:

[...] *kelimâtın istimal-i umumi dairesinde tahdidi.* (10)

[...] la limitation du vocabulaire à celui employé par la plupart des gens.

Un autre intellectuel, proche des deux précédents, Ziya Paşa, en 1868, dans un article du *Hürriyet* (11), parle, quant à lui, de la nécessité de simplifier la langue des textes officiels, mais, comme le fait remarquer à juste titre Bernard Lewis, «en général, les réformateurs linguistiques et stylistiques du XIX^{ème} siècle eurent moins de mal à formuler des théories qu’à les appliquer» (12). Et, mettant en cause l’article de l’auteur que nous venons de citer, d’ajouter: «l’essai de Ziya Paşa [...] est un bon exemple du style artificiel et persanisé qu’il condamnait, et rares étaient les auteurs qui parvenaient à écrire le turc simple et populaire dont ils faisaient leur idéal» (13). Cette dernière remarque peut également s’appliquer à Namık Kemal.

En revanche Ali Suavi, et surtout, plus tard, Ahmet Mithat Efendi, écrivaient réellement dans une langue accessible au plus grand nombre. Ali Suavi semble être le premier à avoir formulé des propositions concrètes pour simplifier la langue écrite: il s’élève par exemple contre la conservation de la morphologie de la langue d’origine dans les mots d’emprunt et condamne par conséquent l’emploi des pluriels étrangers. Il convient, pour bien saisir ce dernier point, de toucher un mot de la morphologie turque en général et de celle du pluriel en particulier. La morphologie du turc se caractérise par une très grande régularité. Chaque modalité n’est en effet rendue dans cette langue que par un seul morphème dont la forme ne varie qu’en fonction du phénomène de métaphonie particulier connu sous le nom d’harmonie vocalique (qui consiste à réaliser le timbre de la voyelle d’une syllabe non initiale selon celui de la voyelle de la syllabe précédente) et non d’autres considérations. Le morphème du pluriel défini est +*lar* (la majuscule indique un archiphonème dont la réalisation varie selon l’harmonie vocalique. L’archiphonème A peut se réaliser /a/ ou /e/) qui se réalise *lar* ou *ler* suivant respectivement le caractère postérieur ou antérieur de la voyelle de la syllabe précédente. Le pluriel défini du nom *ev* «maison» est donc *ev + ler* et celui d’*av* «chasse» *av + lar*. En arabe, contrairement au turc, les noms ont presque tous une forme plurielle particulière: le pluriel de *kita:b* «livre» est *kutub* بكتب, celui de *3a:lim* «savant» ملعلم *3ulama:’* علماء, celui de *waqf* «fondation» ‘*awqa:f* فاقوا, etc. Les lettrés ottomans, dans le style soutenu dont nous avons parlé plus haut, utilisaient le pluriel originel des noms empruntés à l’arabe: ce qui nécessitait pour ceux qui écrivaient ou lisaient ces textes de connaître le pluriel d’origine de chacun des milliers de substantifs arabes ayant pénétré dans le lexique turc. Ainsi, pour les trois noms que nous avons cités ci-dessus, on devait connaître les couples singulier-pluriel *kitâp-kütüp*, *âlim-ulemâ*, *vakıf-evkaf* Ali Suavi proposait d’utiliser simplement le pluriel turc de ces noms, à savoir *kitaplar*, *alimler* et *vakıflar*, c’est-à-dire d’utiliser dans la langue soutenue les règles morphologiques de la langue populaire, également en usage du reste dans des ouvrages écrits dans un langage moins châtié.

*Mesela Arabi'den âlim ve kâtip lugatlerini alıp sigalari gibi
zaptetmişiz; amma ceminde ketebe ve kütta ve ulemâ demeye*

mecbur değiliz; âlimler, kâtipler diyebiliriz. Dünyada her lisanın tabiatı dahi böyle bizim lisan gibidir. (Ulum 1869) (14)

Nous avons par exemple emprunté les mots arabes *âlim* [*< ar. 3a:lim* «savant»] et *kâtip* [*< ar. ka:tib* «secrétaire,

scribe»] avec leur morphologie. Mais nous ne sommes pas obligés de former le pluriel [de ces deux noms en recourant respectivement aux formes arabes] *ulemâ* [*< ar. 3ulamâ* «savants»] et *ketebe* [*< ar. kataba* «secrétaires, scribes»] ou *küttâp*

[*< ar. kutta:b* «بئاتك»id.]: le mot *ka:tib* peut former son pluriel de deux façons différentes]: nous pouvons dire *âlimler* et *kâtipler*.

Une autre proposition d'Ali Suavi pour rapprocher la langue soutenue de la langue populaire était de s'exprimer de la façon la plus sobre possible en préférant les mots ayant le maximum de diffusion à leurs synonymes littéraires difficilement compréhensibles par la plupart des gens. C'est ainsi qu'il écrit en 1867 dans le *Muhbir*:

Haydi ittifak edelim. Mesela «şarap» diyecek yerde «ateşrenk» demiyelim, düzce «şarap» diyelim vesselam. Muradımız mesele anlatmakken niçin halkı bir de ibare için düşündürelim. Gazeteleri İstanbul'da avam lisanı olan Türkçe ile yazalım. (15)

Mettons-nous d'accord. Ne disons pas *ateşrenk* [terme poétique pour «vin»] quand on peut dire *şarap* [terme le plus courant pour «vin»]: disons simplement *şarap*. Alors que notre but est de faire comprendre les tenants et les aboutissants d'une affaire, pourquoi compliquer la tâche au peuple en nous exprimant de façon abstruse? Écrivons les journaux dans le turc populaire d'Istanbul.

Cependant ce n'est que sous le règne d'Abdülhamit II (1876-1908), soit cinquante ans après le début de la réorganisation de l'empire dont la première étape fut l'élimination des janissaires en 1826, que l'on verra s'affirmer avec plus de force encore cette volonté de simplification, ou, plus exactement, de recours à une langue accessible au plus grand nombre, voire de purification du turc de tous ses éléments étrangers. Ce qui semble s'expliquer en partie, selon Osman Fikri Sertkaya, par le fait que la langue constituait l'un des rares sujets que la censure hamidienne permettait d'aborder. Encore faut-il préciser qu'il s'agit toujours là d'initiatives individuelles ou de groupes issus de la société civile et nullement de décisions étatiques. C'est, par exemple, Ahmet Mithat Efendi, journaliste et écrivain déjà cité, qui, dans un souci de

vulgarisation des connaissances, emploie une langue simple dans ses articles comme dans ses romans, principe prôné, mais presque jamais appliqué, à l'exception toutefois d'Ali Suavi, par les écrivains de la génération précédente, ou bien Mehmet Emin (Yurdakul), partisan d'une langue débarrassée de ses fioritures, publiant un recueil poétique intitulé simplement *Türkçe Şiirler* «Poèmes en turc» en 1900, ou encore Fuat Raif (Köseraif), l'un des premiers (le premier ?) à prôner une purification lexicale totale du turc, courant promis à un bel avenir après la fondation de la république. En 1901 paraît le premier dictionnaire turc ottoman à appeler turc la langue dont il répertorie le lexique: c'est le *Kamus-ı Türki* de Şemsettin Sami. Ces années marquent le début de la mise en avant du terme «turc» chez de plus en plus d'intellectuels nationalistes pour désigner la langue et, bien sûr, le peuple qui la parle: il s'agit pour ceux-ci de se démarquer à la fois de l'ottomanisme de la période précédente, qui a toujours alors des tenants, et de ce qu'on pourrait qualifier d'islamo-ottomanisme, qui tend à constituer l'idéologie d'Etat sous Abdülhamit II.

La période qui s'étend des années 1880 au renversement d'Abdülhamid II par les Jeunes-Turcs en 1908 se caractérise donc par l'affirmation de plusieurs tendances concernant la direction à donner à l'évolution de la langue, mais celles-ci n'ont pas d'incidence sur la forme de l'ottoman soutenu employé par l'administration depuis des siècles. Ce que l'on retiendra de cette époque est l'absence d'intervention de l'État dans ces questions.

I.8 Le pouvoir Jeune-Turc.

Après avoir en 1908 rétabli la monarchie constitutionnelle *de facto* et *de jure*, en mettant fin à la suspension de l'application de la constitution de 1876, et destitué l'année suivante Abdülhamit II, la société portant désormais le nom d'Union et Progrès (*İttihat ve Terakki Cemiyeti*) va dominer la vie politique ottomane, d'abord de façon plus ou moins informelle jusqu'en 1913, puis activement de cette date à la fin de la Première Guerre mondiale. À cette époque, la discussion sur la langue se poursuit notamment avec la revue *Genç Kalemler* de Ziya Gökalp (1876-1924), l'un des principaux théoriciens du nationalisme turc, qui entretient des rapports étroits avec les dirigeants de l'époque. Elle défend, comme Mehmet Emin (Yurdakul), un turc simple, idée dont beaucoup se réclament, mais qu'assez peu appliquent réellement.

II. La République turque et la langue.

II.a L'adoption de l'alphabet latin pour la notation du turc.

La fondation de la République de Turquie en 1923 constitue un événement capital dans l'histoire turque. Elle marque non seulement un changement de régime mais aussi de cadre étatique: l'empire polyethnique ottoman est mort et l'élément turc dispose désormais d'un État-nation. Ce bouleversement et la volonté réformatrice du chef du nouvel État, Mustafa Kemal, rendent possible l'adoption de mesures radicales

dans tous les domaines. Celles-ci ont pour objectif l'occidentalisation de la société et la rupture culturelle avec la période ottomane. Elles évoquent immanquablement les réformes de Mutsu-Hito au Japon ou de Tchoulalongkorn au Siam, mais elles vont plus loin que ces dernières. L'abolition de l'emploi de l'alphabet arabe et son remplacement par l'alphabet latin en 1928, c'est-à-dire l'occidentalisation de l'enveloppe graphique de la langue, étape que ne franchiront ni le Japon, ni le Siam, atteste clairement en effet le radicalisme kémaliste en matière de réforme.

II.b La tentative de purification du lexique turc.

II.b.1. L'époque de Mustafa Kemal / Kemal Atatürk.

Millî his ile dil arasındaki bağ çok kuvvetlidir. Dilin millî ve zengin olması millî hissin inkişâfında başlıca müessirdir. Türk dili, dillerin en zenginlerindedir; yeter ki bu dil, şuurla işlensin. Ülkesini, yüksek istiklâlini korumasını bilen Türk milleti, dilini de yabancı diller boyunduruğundan kurtarmalıdır. (16)

Le lien entre le sentiment national et la langue est très fort. Le caractère national de la langue et sa richesse jouent un rôle de premier plan dans le développement du sentiment national. Le turc, pourvu qu'il soit cultivé consciencieusement, est l'une des langues les plus riches. La nation turque, qui a su préserver son pays, son indépendance suprême, doit aussi libérer sa langue du joug des idiomes étrangers.

Mustafa Kemal, 2 juin 1930.

Après avoir défini le cadre dans lequel devait s'épanouir la vie nationale turque, à savoir la culture occidentale, Mustafa Kemal va s'attaquer à la purification du lexique turc. On peut dater avec précision le début officiel de cette entreprise: elle coïncide avec la fondation le 12 juillet 1932 de l'organisme qui, entre autres tâches, s'en verra charger, la *Türk Dili Tetkik Cemiyeti* (Société pour l'Étude de la Langue Turque), rebaptisée par la suite, purification lexicale oblige (les mots *tetkik* «étude» et *cemiyet* «société» étant des emprunts), d'abord *Türk Dili Araştırma Kurumu*, puis, par simplification, *Türk Dil Kurumu*. On n'en conclura pas toutefois, au vu de la date, que la langue n'ait constitué pour le fondateur et premier Président de la République turque qu'une question secondaire. Comme le prouve ne serait-ce que ses lectures, l'intérêt pour la culture et la langue turques était chez lui bien antérieur à la fondation de l'État dont il prit la tête. L'idée de remplacer l'alphabet arabe par l'alphabet latin, par exemple, a très certainement germé dans son esprit, au plus tard au début de la deuxième décennie du XXème s. Il semblerait qu'il ait pris la décision de le faire adopter à terme en mai 1919, sur le *Bandırma*, le bateau à vapeur qui le conduisait à Samsun, où après avoir débarqué il devait commencer la lutte contre l'impérialisme des forces de l'Entente et de leurs alliés. En 1924 est fondé le *Türkiyat Enstitüsü* (Institut de Turcologie) dont il confie la direction au professeur Köprülüzade Mehmet Fuat (Köprülü). En 1929 se tient une réunion de linguistes sous la présidence de son Premier Ministre İsmet

(İnönü): on y décide la création d'une commission chargée de trouver des termes permettant la traduction en turc d'une encyclopédie française, mais celle-ci, faute de résultats satisfaisants, sera dissoute en 1931. En 1930, le juriste Sadri Maksudi (Arsal) sort un livre intitulé *Türk dili için: geçmişteki, bugünkü ve gelecekteki yazı dilimiz üzerinde düşünceler* (Pour la langue turque: réflexions sur notre langue écrite ancienne, actuelle et future), dont Mustafa Kemal écrit l'exergue, qui sera souvent citée par la suite et que nous avons mise en épigraphe de ce chapitre. L'idée force exprimée dans celle-ci, à savoir la nécessité pour le turc d'utiliser ses propres ressources pour enrichir son lexique, devra être appliquée par la *Türk Dili Tetkik Cemiyeti*. Il s'agit de trouver des équivalents purement turcs à tous les mots d'emprunt, majoritairement arabes et persans que compte le lexique du turc de Turquie, en mettant à contribution les documents turcs anciens, les dialectes turcs anatoliens et ceux parlés à l'extérieur du territoire de la république turque, en ressuscitant des vocables tombés en désuétude dans le premier cas et en «empruntant» dans l'autre. Du 12 mars au 12 juillet 1933, on soumet dans chaque numéro du *Hâkimiyet-i Milliye*, l'organe du *Cumhuriyet Halk Partisi* (Parti Républicain du Peuple, au pouvoir), une liste de mots étrangers pour lesquels les lecteurs sont invités à proposer des substituts turcs dont un certain nombre seront retenus. En 1934 est achevé la compilation du *Tarama Sözlüğü*, dictionnaire répertoriant l'ensemble des mots collectés depuis deux ans. Mais, prévient son introduction, il ne s'agit que d'un matériau brut (*ham madde*), non encore utilisable. Passant outre à cet avertissement certains vont néanmoins commencer à y puiser des équivalents aux termes étrangers voués à disparaître. Mustafa Kemal lui-même s'en sert pour rédiger le discours qu'il prononcera en octobre 1934 en l'honneur du prince héritier de Suède en visite officielle en Turquie ainsi que celui d'ouverture de la séance de la Grande Assemblée Nationale de Turquie du 1er novembre de la même année. En 1935, paraît l' *Osmanlıcadan Türkçeye karşılıklar Cep Sözlüğü* (Dictionnaire de poche ottoman-turc) qui, lui, doit constituer la référence principale pour ceux qui cherchent un équivalent turc à un mot étranger. La période qui suit la publication de ce dictionnaire se caractérise paradoxalement par une perte de vitesse de la politique de purification du lexique, si bien que nombre d'auteurs ont estimé qu'Atatürk avait alors renoncé à cette entreprise. Ils en veulent notamment pour preuve la disparition dans les textes qu'il rédigea durant cette période de certains mots conseillés par les puristes dont il avait fait usage lorsque la politique de purification battait son plein. Falih Rıfki Atay, un des proches du président turc, rapporte dans ses mémoires des conversations avec Atatürk qui tendraient à accréditer cette thèse. Geoffrey Lewis propose pour sa part une explication plus nuancée: selon lui, Atatürk aurait effectivement abandonné l'idée d'éliminer tous les mots étrangers du lexique turc (position des puristes radicaux), mais non celle de recourir à des éléments purement turcs, dans la mesure du possible, pour forger des termes techniques (17). C'est ce qui expliquerait pourquoi dans *Geometri*, le manuel de géométrie qu'il rédigera lui-même à l'usage des écoles

en 1937, il utilise une terminologie de son invention, presque entièrement turque, à la place de celle à base arabe qui avait auparavant cours dans cette discipline. Pour les partisans de la purification, la terminologie employée dans cet ouvrage tardif (Atatürk mourra en effet l'année suivant sa parution) prouve tout simplement qu'Atatürk n'a jamais renoncé à la purification lexicale sous quelque forme que ce soit. À qui doit-on donner raison? La réponse à cette question est loin d'être évidente. La terminologie utilisée dans *Geometri* et sa date de publication permettent néanmoins de rejeter sans appel la thèse de l'abandon total. Ne reste donc plus en lice que la thèse de la poursuite inconditionnelle de la réforme et celle de sa poursuite partielle, défendue par Geoffrey Lewis. Ce qui est certain c'est qu'Atatürk n'est jamais officiellement revenu sur ses fameux propos de 1930 où il prônait la purification du lexique, sans limiter celle-ci à des vocabulaires particuliers. Quand on sait l'importance qu'avait à ses yeux la langue, il est probable que s'il avait réellement eu l'intention de mettre un terme à l'expérience de purification, il l'aurait fait plus explicitement, sans laisser planer le doute. Il semble possible, à notre sens de mettre l'apparente indécision de cette période, interprétée à tort soit comme un abandon pur et simple de la réforme soit, de façon plus modérée mais non moins erronée, comme une redéfinition des objectifs initiaux, sur le compte de la nécessité de ralentir le rythme de la purification pour lui permettre de gagner en efficacité, d'où le contraste avec la période précédente caractérisée par la volonté de purifier le lexique le plus rapidement possible, sans toujours s'assurer que les mots créés se diffusaient effectivement. En 1935 commence donc, à notre avis, une phase où il ne s'agit nullement de renoncer aux objectifs fixés précédemment mais, à la différence de la première phase, de les atteindre plus progressivement.

II.b.2. L'époque d'İnönü.

À la mort d'Atatürk, en 1938, İsmet İnönü, qui avait été pendant longtemps son premier ministre, est élu à la présidence de la république turque. Sous son mandat, la politique de purification du lexique se poursuit. On procède par exemple par décret au changement du nom des deux mois de janvier et de décembre, jusqu'alors *teşrinievvel* et *teşrinisani*, mots arabo-persans, respectivement remplacés par les désignations turques *ocak* et *aralık* (18). On notera que c'est la première fois que l'Etat impose des termes réglementairement dans le cadre de la réforme linguistique. Une autre intervention de l'Etat en faveur du turc pur est la modification, en 1945, de la forme linguistique du texte de la Constitution: elle consiste, outre des changements apportés à l'expression générale, dans le remplacement de nombre de mots étrangers que comprenait l'ancienne version par des équivalents purement turcs ou, du moins, tenus pour tels (19). Mais l'importance de cette période réside surtout dans le fait qu'une très grande partie du vocabulaire turc pur en usage actuellement y a vu le jour ou bien s'y est diffusé. Certains intellectuels ont aussi joué un rôle de premier plan dans la création et la diffusion de mots turcs purs. Le plus important d'entre eux est certainement le polygraphe Nurullah Ataç. D'abord farouchement hostile à la purification du turc, il

s'en fera par la suite le principal défenseur et c'est à ce saint Paul du turc pur (en turc, *öz Türkçe*) que le turc moderne doit l'invention ou la diffusion de mots aussi courants qu' *önem* «importance» et son dérivé *önemli* «important», *örneğin* «par exemple», *örgüt* «organisation», *betimlemek* «décrire» (20). Nous avons constaté que, pour la plupart des Turcs nés entre les années 20 et 80, les mots spontanément employés pour les signifiants «importance» et «important» sont les termes que nous venons de citer. Même dans la langue des plus âgés les mots d'origine arabe désignant anciennement ces notions, à savoir *ehemmiyet* et *mühim*, ont presque complètement disparu. Pour *örneğin*, en revanche, la situation est un peu différente: si tous, en effet, le comprennent, il n'est néanmoins spontanément, et souvent à l'exclusion de tout autre expression, employé que par les Turcs nés ces vingt dernières années, les autres, à l'exception bien évidemment des partisans du purisme, ayant plutôt recours à l'adverbe d'origine arabe *mesela*. Ces exemples montrent que, malgré des vitesses de diffusion différentes d'un mot à l'autre, beaucoup de mots purement turcs ont réussi à s'imposer soit comme termes venant immédiatement à l'esprit, soit comme concurrents sérieux des mots étrangers qu'on les destinait à remplacer. La langue de la plupart des publications des années 1940 et 1950 est à peu près la même que celle de la période précédente, mais cette situation va bientôt changer, les jeunes nés après la fondation de la République prenant progressivement la place de leurs aînés.

II.b.3. Les années 1960 et 1970.

Elles marquent un tournant dans l'histoire du turc pur. C'est à cette époque, en effet, que les mots créés durant la période précédente commencent à être employés massivement aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Certaines émissions radiophoniques sont consacrées uniquement à la purification de la langue: l'une d'entre elles, présentée par Sunullah Arısoy, porte le titre évocateur d' *Arı dile doğru* «Vers la langue pure» (21). La radio organise aussi des débats sur la réforme linguistique. En 1962, au cours de l'un d'entre eux, l'écrivain satirique Aziz Nesin se souvient qu'il s'était moqué du mot *önem* «importance» lors de sa création au début des années 40, mais, se repentant de son hostilité passée à la purification du lexique, constate que, désormais, c'est de ceux qui s'aviseraient de s'en moquer que les gens riraient, tant le mot était devenu courant (22). Lors du même débat, il constate la grande diffusion du néologisme turc pur *ilginç* «intéressant», terme alors très critiqué parce qu'on l'estimait mal formé, et fait remarquer l'inutilité d'essayer de le remplacer par un mot qui serait mieux construit morphologiquement (23). Ces deux observations sont précieuses pour l'historien de la réforme linguistique turque et, plus largement, pour le lexicologue, car elles permettent de se faire une idée assez précise non seulement de la vitesse à laquelle ces deux mots nouveaux se sont diffusés, mais aussi de l'évolution lexicale du turc dans son ensemble à cette époque.

II.b.4. La situation actuelle.

Le retrait du soutien de l'État à la réforme lexicale au début des années 1980 marque le début de la période actuelle. La question de la langue continue de temps à autres à être abordée, mais de façon beaucoup moins passionnée qu'avant. Les partisans de la purification totale du lexique sont loin d'avoir renoncé à leur objectif: ils ont même fondé une société, la *Dil Derneği*. Mais ne disposant plus désormais du soutien des autorités politiques, leur influence est considérablement limitée. On peut dire qu'aujourd'hui, après un peu plus d'un demi-siècle de révolution linguistique, l'évolution du turc a repris son rythme normal.

Conclusion

On a vu que la purification du lexique turc n'était que le volet linguistique d'un ensemble de mesures ayant pour objectif la rupture culturelle avec le monde oriental, considérée par Atatürk comme la condition *sine qua non* de la régénération de la nation turque. Elle se distingue néanmoins des autres réformes par le fait qu'elle n'était pas, contrairement à ce que certains observateurs ont pu écrire, surtout dirigée contre les mots arabes et persans, mais contre tous les mots étrangers, et ce, quelle que soit leur origine. La langue devait, semble-t-il, constituer le lieu privilégié de l'expression de l'identité nationale, de la singularité turque. Or, dans la société démocratique multipartiste que la Turquie est devenue en 1946, la réforme linguistique n'a cessé d'être remise en cause, que ce soit explicitement ou implicitement. Il n'est donc pas étonnant que dans ces conditions la question de la purification de la langue continue de susciter des débats passionnés. On a pu écrire qu'il était possible de déterminer la tendance politique d'un Turc en se fondant sur les mots qu'il employait (24): c'est exagéré. Cela supposerait en effet que tous les Turcs aient une conscience étymologique particulièrement aiguë. En outre, ce serait une erreur de croire que tous les progressistes sans exception sont des inconditionnels de la purification linguistique: l'un d'entre eux, l'intellectuel Atilla İlhan, qui a, à plusieurs occasions, exprimé son hostilité vis-à-vis de l'*Öz Türkçe*, en est la preuve. Quant aux conservateurs, il suffit de feuilleter leurs journaux pour se rendre compte qu'ils emploient à peu près autant de mots issus de l'*Öz Türkçe* que la plupart des locuteurs et/ou scripteurs, preuve éclatante qu'une bonne partie des néologismes créés depuis les années 1930 font désormais partie intégrante de la langue usuelle et que, si l'opposition à la poursuite de l'entreprise de purification du lexique compte certainement de nombreux partisans, on peut, en revanche, sans grand risque de se tromper, affirmer que ceux qui prônent un retour en arrière pur et simple dans ce domaine ont presque complètement disparu ou, en tout cas, disposent d'une audience de moins en moins importante.

Notes

1. Katona Louis K. , « Le dialecte turc de la Macédoine de l'ouest », pp. 57-194, dans *Türk Dil Kurumu Yıllığı Belleten*, Ankara, 1969.
2. Hu Zhen-Hua & Imart Guy, *Fu-Yü Gırgıs : a tentative description of the easternmost Turkic language*, altaic linguistics, Indiana university, 1988.
3. Ölmez Mehmet, « Eski Türk Yazıtlarında Yabancı Ögeler » (Les éléments étrangers dans les anciennes inscriptions turques), pp. 59-65, dans *Türk Dilleri Araştırmaları*, vol. 9, Simurg, İstanbul, 1999.
4. Lewis Geoffrey, *The Turkish language reform: a catastrophic success*, Oxford university press, 1999, p. 16.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*
8. *Ibid.*
9. *Ibid.*, p. 15.
10. Levend Âgâh Sırrı, *Türk Dilinde Gelişme ve Sadeleşme Evreleri* (Phases d'évolution et de simplification en turc), TDK Yayınlarından-Sayı: 182, Ankara, 1960, p. 114.
11. Lewis Geoffrey, *op.cit.*, p. 14.
12. Lewis Bernard, *Islam et laïcité*, Fayard, Paris, 1988 (traduction française de *The emergence of modern Turkey*, Oxford University Press, 1961), p. 377.
13. *Ibid.*
14. Levend Âgâh Sırrı, *op.cit.*, p. 116
15. *Ibid.*
16. Lewis Geoffrey, *op. cit.*, p. 27-39.
17. Lewis Geoffrey, *op. cit.*, p. 42.
18. *Ibid.*, p. 72.
19. *Ibid.* p.154.
20. Çolpan Yılmaz, *Ataç'ın Sözcükleri* (Les mots d'Ataç), Türk Dil Kurumu yayınlarından sayı: 214, Türk Dil Kurumu Tanıtma Yayınları: Dil Konuları Dizisi: 6, Ankara Üniversitesi Basımevi, 1963, p. 50.
21. Arısoy Sunullah, *Arı Dile Doğru* (Vers la langue pure), TDK Tanıtma Yayınları, Radyo Konuşmaları, Ankara, 1962-63.

22. *Dilde Özleşmenin Sınırı Ne Olmalıdır?* (Jusqu'à quel point doit-on purifier la langue?), TDK Tanıtma Yayınları, Açık Oturumlar Dizisi: 1, TDK Yayınları: 195, Ankara, 1962, p. 20.
23. *Ibid.*, p. 25.
24. Bozdemir Michel, «La question linguistique en Turquie», pp. 213-222, dans *Les langues de la méditerranée*, sous la direction de Robert Bistolfi en collaboration avec Henri Giordan, *Cahier de confluences*, Université de Cergy-Pontoise, l'Harmattan, 2002, p. 217.

Bibliographie

Akın Salih & Akıncı Mehmet Ali, « La réforme linguistique turque », pp. 76-86, dans *Quelle politique linguistique pour quel Etat-nation?*, Glottopol, revue de socio-linguistique en ligne, n°1, janvier 2003.

Aksoy Ekrem, Abdullah Cevdet ou la tragédie des francophones occidentalistes (communication de l'auteur), non daté.

Arısoy Sunullah, *Arı Dile doğru* (Vers la langue pure), TDK Tanıtma Yayınları, Radyo Konuşmaları, Ankara, 1962-1963.

Atalay Besim, *Türkçe'den Kelime Yapma Yolları* (Manières de créer des mots en turc), İbrahim Horoz Basımevi, İstanbul, 1946.

Bazin Louis, *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1994.

Bazin Louis, « La réforme linguistique en Turquie », pp. 393-413, dans *Les Turcs-Des mots, des hommes*, Éditions Arguments-Akademiai Kiado, Paris-Budapest, 1994.

Bozdemir Michel, « D'une langue impériale à une langue nationale: vicissitudes d'une politique volontariste en Turquie », pp. 139-149, dans *Langues et pouvoir de l'Afrique du nord à l'Extrême-Orient*, édité par Salem Chaker, Édisud, Aix-en-Provence, 1998.

Bozdemir Michel, « La question linguistique en Turquie », pp. 213-222, dans *Les langues de la Méditerranée*, sous la direction de Robert Bistolfi en collaboration avec Henri Giordan, *Cahier de confluences*, Université de Cergy-Pontoise, l'Harmattan, 2002.

Caferoğlu Ahmet, *Türk Dili Tarihi* (Histoire de la langue turque), Enderun Kitabevi, 1969 (3^{ème} éd. 1984).

Çolpan Yılmaz, *Ataç'ın Sözcükleri* (Les mots d'Ataç), Türk Dil Kurumu yayınlarından sayı: 214, Türk Dil Kurumu Tanıtma Yayınları: Dil Konuları Dizisi: 6, Ankara Üniversitesi Basımevi, 1963

Dilaçar A., *Devlet Dili Olarak Türkçe* (Le turc comme langue d'État), TDK, Ankara, 1964.

Eren Hasan, *Türk Dili Etimolojik Sözlüğü* (Dictionnaire étymologique du turc), 1999.

Hagège Claude, « Discours d'ouverture », pp. 9-14, dans *Langues et pouvoir de l'Afrique du nord à l'Extrême-Orient*, édité par Salem Chaker, Édisud, Aix-en-Provence, 1998.

Heyd Uriel, *Language reform in modern Turkey*, the Israel oriental society, Jérusalem, 1954.

Hu Zhen-Hua & Imart Guy, *Fu-Yü Gürgis : a tentative description of the easternmost Turkic language*, altaic linguistics, Indiana university, 1988.

İmer Kâmile, *Türkiye'de Dil Planlamasi: Türk Dil Devrimi* (La planification linguistique en Turquie : la révolution linguistique turque), Türkiye Cumhuriyeti Kültür Bakanlığı Yayınları 2166, Kültür Eserleri Dizisi 230, Ankara, 1998.

Katona Louis K., « Le dialecte turc de la Macédoine de l'ouest », pp. 57-194, dans *Türk Dil Kurumu yıllığı Belleten*, 1969.

Kerslake Celia, « La construction d'une langue nationale sortie d'un vernaculaire impérial enflé: la transformation stylistique et conceptuelle du turc ottoman », pp. 129-138, dans *Langues et pouvoir de l'Afrique du nord à l'Extrême-Orient*, Edisud, Aix-en-Provence, 1998.

Lars Johanson & Csato Eva Agnes, *The Turkic languages*, Routledge, coll. « Language family descriptions », Londres / New York, 1998.

Levend Âgâh Sırrı, *Türk Dilinde Gelişme ve Sadeleşme Evreleri* (Phases d'évolution et de simplification en turc), TDK Yayınlarından-Sayı: 182, Ankara, 1960.

Lewis Bernard, *Islam et laïcité*, Fayard, Paris, 1988 (traduction française de *The emergence of modern Turkey*, Oxford University Press, 1961).

Lewis Geoffrey, *The Turkish language reform: a catastrophic success*, Oxford University Press, 1999.

Miller Roy Andrew, *Japanese and the other altaic languages*, Chicago / Londres, the university of Chicago press, 1971.

Nadeljaev V. M., *Drevnetjurkskij slovar'* (Dictionnaire du vieux turc), Leningrad, 1979.

Ölmez Mehmet, « Eski Türk Yazıtlarında yabancı öğeler » (Les éléments étrangers dans les anciennes inscriptions turques), pp. 59-65, dans *Türk Dilleri Araştırmaları*, vol. 9, Simurg, İstanbul, 1999.

Poppe Nicholas, *Vergleichende Grammatik der altaischen Sprachen* (Grammaire comparée des langues altaïques), Otto Harrasowitz, Wiesbaden, 1960.

Püsküllüoğlu Ali, *Öz Türkçe Kılavuzu* (Guide de turc pur), ABC Kitabevi, İstanbul, 1990.

Yazıcıoğlu Tansel, *Harf Devrimi* (La réforme de l'écriture), <http://politics.ankara.edu.tr/~aksoy/reform/yazicioglu.doc>

Ziya Gökalp, *Türkçülüğün Esasları* (Les bases du turcisme), Varlık, Ankara, 1955 (1^{ère} éd. 1923).

Dil Devrimi Üzerine (À propos de la révolution linguistique), Türk Dil Kurumu Yayınları 258, Ankara, 1967.

Dilde Özleşmenin Sınırı Ne Olmalıdır? (Jusqu'à quel point doit-on purifier la langue ?), TDK Tanıtma Yayınları, Açık Oturumlar Dizisi : 1, TDK Yayınları : 195, Ankara, 1962.